

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

85 N° 2 1963

Canonisations et béatifications du 11 mai
1961 au 20 janvier 1963

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 189 - 191

<https://www.nrt.be/es/articulos/canonisations-et-beatifications-du-11-mai-1961-au-20-janvier-1963-1700>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Canonisations et béatifications
du 11 mai 1961 au 20 janvier 1963 ¹

11 mai 1961: Sainte Marie-Bertilla Boscardin (8 octobre 1888-20 octobre 1922).

Née à Brendola, près de Vicence, de parents pauvres, peu douée intellectuellement, Annette Boscardin entre au noviciat des Sœurs de Sainte-Dorothée à Trévise, en 1906. Dès l'année suivante, elle est appelée subitement à remplacer auprès des infectieux de l'hôpital une sœur malade. Ce fut le début d'une vie de dévouement évangélique au service de la souffrance humaine, alors que Sœur Marie-Bertilla était elle-même habituellement malade. La première guerre mondiale lui donne de nouvelles occasions de charité héroïque auprès des soldats, notamment en 1918 lors de l'épidémie de grippe espagnole. La Supérieure la croyant trop attachée à ses fonctions la fait passer au service de la buanderie de l'hôpital. Sœur Marie-Bertilla s'humilie; bientôt elle reprendra sa vie d'infirmière auprès des enfants à l'hôpital de Trévise, mais elle fut rapidement terrassée par un sarcome au stade avancé. De même que le dévouement humble et paisible d'une vie toute cachée en Dieu lui valait la vive estime des médecins et des malades, ainsi le rayonnement de sa sainteté continue à attirer vers elle ceux qui souffrent. Morte à 34 ans en 1922, elle fut béatifiée déjà le 8 juin 1952 et canonisée moins de dix ans plus tard.

BIBLIOGRAPHIE : Lettres décrétales pour la canonisation, *A.A.S.*, 1961, 707-714. — Approbation des miracles pour la canonisation, *A.A.S.*, 1960, 919-921. — *La Doc. Cath.*, 1961, col. 705-710. Cfr *N. R. Th.*, 1960, 858.

12 novembre 1961: Bienheureux Innocent de Berzo, O. F. Min. Cap. (19 mars 1844-3 mai 1890).

Né de parents modestes agriculteurs, à Niardo dans le diocèse de Brescia, Jean Scalvinoni perdit tôt son père et vint se fixer à Berzo. Très redevable à l'éducation reçue de sa mère, grande chrétienne, il demanda son admission au séminaire de Brescia. Il y reçut une solide formation cléricale, grâce entre autres à la « Pieuse Union » fondée par l'évêque Mgr Verzeri, dans le but de former des prêtres selon le Cœur de Jésus. L'humilité du jeune séminariste le faisait hésiter à accéder au sacerdoce, mais il se rendit au conseil de son directeur et fut ordonné le 2 juin 1867. Après avoir exercé son ministère à Cevi et à Berzo, ainsi qu'au service des séminaristes de Brescia, il entra en avril 1874 au noviciat des Capucins. Parfait observateur des conseils évangéliques et de la discipline religieuse, étroitement uni au Christ dans la prière et l'expiation, son désir d'obscurité ne l'empêcha point d'être un prédicateur et confesseur zélé. C'est au cours d'un ministère

1. Voir dernier relevé dans *N. R. Th.*, 1960, 716-729, 852-860, 959-967.

apostolique auprès de ses confrères, ministère pénible à son humilité, mais accepté avec empressement par son obéissance, que, frappé par la maladie, il mourut à Bergame à l'âge de quarante-six ans.

BIBLIOGRAPHIE : Bref de béatification : *A.A.S.*, 1961, 803-808.

6 mai 1962 : Saint Martin de Porrès, O.P. (9 décembre 1579-3 novembre 1639).

Voir la notice déjà donnée dans la *Nouvelle Revue Théologique* (1962, p. 738-739) lors de la canonisation de ce frère convers dominicain, né et mort à Lima.

BIBLIOGRAPHIE : Approbation des miracles pour la canonisation, *A.A.S.*, 1962, 227-230. — *Acta SS. Novembris III*, Bruxelles, 1910, 115 suiv. — S. FUMET, *Le Bienheureux Martin de Porrès*, Paris, 1933.

9 décembre 1962 : Saint Pierre-Julien Eymard, S.S.S. (4 février 1811-1^{er} août 1868).

Né à La Mure, diocèse de Grenoble, attiré très jeune par l'Hostie, Pierre-Julien entre à 18 ans chez les Oblats de Marie-Immaculée, mais est obligé par la maladie d'interrompre son noviciat. Passé au séminaire de Grenoble, il reçoit le sacerdoce en 1834. Après cinq ans d'un ministère très fructueux, il rejoint le Père Colin qui vient de fonder la *Société de Marie*. De 1839 à 1856, il y remplit tour à tour, ou même en les cumulant, d'importantes fonctions : directeur spirituel au Collège de Belley, provincial, visiteur, restaurateur du Tiers-Ordre de Marie, Supérieur du Collège de La Seyne-sur-Mer. Mais presque à chacune de ces étapes sa vocation eucharistique lui est signifiée, par ex. par la Vierge de Fourvière, le 2 février 1851, ou au cours d'une action de grâces à La Seyne le 18 avril 1853. En 1856, au milieu de déchirements intimes, il renonce à sa vocation de Mariste pour fonder la Congrégation des Prêtres du T. S. Sacrement, destinée au service de l'adoration perpétuelle et à promouvoir de toute manière le culte de l'Eucharistie. On connaît entre autres le développement et les fruits de l'Œuvre des « Prêtres Adorateurs » dirigée par les Prêtres du T. S. Sacrement. Les débuts de la Congrégation furent particulièrement difficiles et très lourdes les souffrances du fondateur. Celui-ci établissait en même temps la Congrégation des Servantes du T. S. Sacrement, inaugurée officiellement à Angers en 1864. Ces deux Congrégations comptent aujourd'hui respectivement 1.600 religieux répartis en 14 provinces et 500 religieuses. Le 1^{er} août 1868, épuisé par ses travaux, saint Pierre-Julien mourait à La Mure, dans sa maison natale. Il fut béatifié par Pie XI, le 11 juillet 1925.

BIBLIOGRAPHIE : Bref de béatification, *A.A.S.*, 1925, 370-374. — Un religieux du T. S. Sacrement (Le R. P. Troussier) : *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*, 2 vols, Paris, 1927. — Mgr F. TROCHU, *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*, Paris, 1949. — A. LESTRA, *Retourner le Monde*, Lyon, 1959. — R. LABIGNE, S.S.S., *Saint Pierre-Julien Eymard*, Paris, 1962. — « Une réponse à la Présence ». *La vie et l'œuvre de Saint Pierre-Julien Eymard* (en collaboration), [1963].

9 décembre 1963 : Saint Antoine-Marie Pucci, O.S.M. (16 avril 1819-12 janvier 1892).

Deuxième des sept enfants du sacristain de Poggiolo di Vernio, Eustache Pucci entre à 18 ans au noviciat des Servites de Marie à Florence. Ordonné prêtre en septembre 1843, il fut envoyé en août 1844 comme vicaire à la paroisse confiée aux Servites à Viareggio. Devenu curé en 1847, il restera dans ces fonctions jusqu'à sa mort, quarante-cinq ans durant. Homme de prière et d'études, initiateur

d'œuvres multiples pour la jeunesse, les hommes, les mères chrétiennes, les enfants malades, saint Antoine-Marie Pucci a le mérite particulier d'avoir parfaitement uni la vie religieuse et l'exercice du ministère pastoral. Pendant 24 ans, il fut Prieur du couvent en même temps que curé, puis provincial de Toscane de 1883 à 1890. Il avait été béatifié par Pie XII le 22 juin 1952.

BIBLIOGRAPHIE : Bref de béatification, *A.A.S.*, 1952, 573-578. — J. ALZIN, *Le « Petit Curé »*. *Un saint moderne, le Père Antoine-Marie Pucci*, Mulhouse-Tournai, 1962.

9 décembre 1963 : Saint François-Marie de Camporosso, O.F. Min.
Cap. (27 décembre 1804-17 septembre 1866).

Rien de plus spécifiquement franciscain que cette vie. D'abord tertiaire des Conventuels, Jean Croese entre le 17 décembre 1825 au noviciat des Capucins à Gênes, comme frère convers. Il y reçoit le nom de Francesco-Maria, complété, selon la coutume de son Ordre, de l'indication de son lieu d'origine, Camporosso en Ligurie. Durant 41 ans, toutes les misères physiques et morales trouvèrent en lui un consolateur et un soutien. Il les rencontrait dans ses courses journalières de frère quêteur. Sa vie austère, sa charité pour les pauvres et les malades, ses charismes lui valurent de son vivant le titre de « Il Padre Santo ». Il acheva sa vie dans un acte héroïque de charité, s'offrant en victime lors de l'épidémie de choléra à Gênes en 1866. Pie XI le béatifia le 30 juin 1929.

BIBLIOGRAPHIE : Approbation des miracles pour la canonisation, *A.A.S.*, 1962, 230-232. — CONSTANT DE PÉLISSANNE, O.F.M. Cap. *Le Bienheureux François de Camporosso*, Gembloux, 1929.

20 janvier 1963 : Saint Vincent Pallotti (22 janvier 1795-22 janvier 1850).

Vincent Pallotti est une gloire du clergé romain à l'égal des saints Jean-Baptiste De Rossi et Gaspar del Bufalo. C'est en compagnie de ce dernier — dont il devint par après le confesseur — qu'il inaugura son ministère sacerdotal en 1818. On est stupéfait par la multiplicité de ses entreprises apostoliques au profit des étudiants, des jeunes artisans et ouvriers, des membres de la noblesse, des enfants pauvres, des vieillards indigents, des malades, des repenties, des prisonniers et condamnés à mort. Directeur spirituel et confesseur dans six collèges ecclésiastiques, Vincent Pallotti fut un grand apôtre du sacerdoce. En 1835, il fonda « ad infinitum Dei gloriam, ad destructionem peccati, ad salutem animarum » la « Pia Società dell'Apostolato cattolico ». Elle comporte trois branches florissantes : celle des Pères et Frères Pallottins — appelée de 1854 à 1947 « Pieuse Société des Missions » — plus de 2300, présents dans tous les continents ; celle des Sœurs de l'Apostolat catholique, et enfin les membres affiliés. En 1836, Vincent Pallotti inaugura à S. André della Valle la célèbre octave de prières du dimanche de l'Épiphanie pour l'unité et l'universalité de l'Eglise catholique. En le béatifiant au jour centenaire de sa naissance, le 22 janvier 1950, Pie XII, comme auparavant Pie XI, saluait en lui le précurseur de l'Action catholique.

BIBLIOGRAPHIE : Bref de béatification, *A.A.S.*, 1950, 176-182. — Approbation des miracles pour la canonisation, *A.A.S.*, 1962, 233-234. M. WINOWSKA, *Dom Vincent Pallotti, précurseur et pionnier de l'Action catholique*, dans *La Vie Spirituelle*, t. LXXXII, 1950, p. 38-64. — F. AMOROSO, P.S.M., *Il Beato Vincenzo Pallotti, sacerdote romano*, Rome, 1950. — S. LUCAS, P.S.M., *Vinzens Pallotti, Gründer der Gesellschaft des « Katholischen Apostolates »*, Limburg-an-Lahn, 1931.

E. BERGH, S.J.

Lettre de S.S. Jean XXIII à l'épiscopat espagnol sur l'aide apostolique de l'Espagne à l'Amérique latine, le 17 novembre 1962.

— (Texte espagnol publié par *Ecclesia*, 1^{er} décembre 1962. — Trad. franç. de *La Doc. Cath.*, 1963, c. 106-108).

« A nos chers Fils, le cardinal Enrique Pla y Deniel, archevêque de Tolède, les cardinaux-archevêques de Tarragone, Saint-Jacques-de-Compostelle et Séville, et à Nos vénérables Frères, les archevêques et évêques d'Espagne.

» Notre cœur de Père éprouve une vive consolation à la pensée de la noble et fraternelle aide apportée à l'Amérique latine, qui distingue et honore le clergé d'Espagne. Nous connaissons l'édifiant exemple offert à tous, au cours de près de trois lustres d'inlassable et toujours croissante activité, par la méritante œuvre de coopération sacerdotale hispano-américaine. Nombreux et réels sont les fruits qu'en retirent tous ceux qui bénéficient de la sérieuse et efficace préparation que reçoivent les prêtres ayant fréquenté les centres dirigés par elle. Nous avons également connaissance du louable désintéressement manifesté par divers prélats espagnols qui, désireux de promouvoir ou de seconder d'autres initiatives, ont cédé des sujets d'élite — parfois avec une admirable générosité — à d'autres Ordinaires de diocèses d'outre-océan.

» Mais tout cela — uni à l'apport d'autres prêtres courageux de différentes nationalités — bien que très important et efficace, ne parvient qu'en partie à remédier aux besoins urgents de ces peuples. C'est ce qu'attestent les appels pressants que Nous entendons dans Nos contacts avec de nombreux pasteurs d'âmes venus en la Ville éternelle pour prendre part aux travaux conciliaires et dont Nous voulons partager les angoissantes préoccupations.

» Nous le savons bien, il n'est pas nouveau le cri poussé par les évêques de ces pays lorsqu'ils attirent l'attention sur l'urgente nécessité de bras apostoliques pour consolider ce qui a été construit sur leurs vastes terres par une tradition cinq fois centenaire, c'est-à-dire depuis que l'Eglise leur a ouvert ses bras et qu'elle leur a apporté la vérité évangélique grâce à des prêtres espagnols, généreux et dévoués, marchant sur les traces du P. Bernal Buil et de ses compagnons. Mais c'est bien une chose nouvelle et unique dans l'histoire de ces chrétientés que l'actuel Concile pendant lequel parviennent à Nos oreilles des clameurs si vives qu'elles font vibrer les fibres les plus profondes de Notre cœur.

» De si vastes régions, dont l'unité repose précisément sur la communauté de foi et la fraternité de langue, offrent à Nos yeux le même spectacle que contemplèrent les regards du doux Maître lorsqu'il faisait observer à ses disciples la disproportion entre la moisson abondante et le petit nombre d'ouvriers. Des multitudes affamées de Dieu se trouvant dans l'impossibilité de se réconcilier avec Lui par le sacrement du pardon, alors que la souffrance causée par leurs faiblesses étreint leurs consciences; d'autres sacrements dont la réception différée fait courir un grave danger pour les âmes; des prêtres qui vont jusqu'à l'extrême limite de leurs forces, sans rencontrer autour d'eux le réconfort d'un autre cœur sacerdotal pour partager leurs angoisses et leurs soucis; des séminaires qui, devant un renouveau prometteur de vocations, ne peuvent procurer à l'Eglise la joie d'accueillir des jeunes si riches d'espérance, faute de maîtres entièrement consacrés à la formation de futurs ministres de Dieu: tout cela — synthèse de tant d'autres situations analogues — Nous incite à vous demander encore une fois, chers fils et vénérables frères, de continuer à prêter une attention toute particulière à ces nations.

» En ce moment exceptionnel que vit l'Eglise, il convient que vous adressiez un appel également exceptionnel à votre clergé, toujours généreux et plein de renoncement, pour que, en cette circonstance historique, il renouvelle ses efforts, en vue d'aider des frères qui doivent assumer une tâche pour laquelle l'ardeur inlassable

de leurs mains est insuffisante. L'offre prompte et décidée d'un nombre plus grand de prêtres sera, sans nul doute, le don le plus agréable que vous puissiez leur faire, en souvenir et comme prémices du Concile. Ce don suscitera dans la hiérarchie, chez les prêtres et chez les fidèles de ces pays une immense et éternelle gratitude, à laquelle se joindra celle de « l'évêque de l'Eglise catholique » que Nous sommes.

» Nous avons la certitude que le sacrifice, aussi bien de l'apôtre qui quitte sa patrie que de ceux qui se verront privés de son utile assistance quotidienne, sera lui aussi abondamment rétribué par le Dispensateur de toute récompense. Combien ce renoncement est fécond, nous en avons la preuve devant nous, avec les générations actuelles de l'Espagne, où la douloureuse disparition de tant d'évêques et de prêtres a été suivie d'une splendide floraison de vocations dont elle se réjouit aujourd'hui et qui Nous permet de vous exposer, avec une paternelle confiance, Nos pressants desirs.

» Par l'intercession de Sainte Marie — an nom de laquelle l'Espagne salua pour la première fois les terres vierges d'Amérique — Nous implorons du Seigneur ses faveurs de choix, sur vous et votre clergé; et à tous Nous vous accordons, pour vous encourager à faire bon accueil à Notre demande, une large bénédiction apostolique.

» Du Vatican, le 17 novembre 1962, en la fête du bienheureux Roque Gonzalez et de ses compagnons hispano-américains martyrs. »

JOANNES PP. XXIII.

Les devoirs de la presse catholique. — (Allocution à des journalistes, 27 janvier 1963. — *L'Oss. Rom.*, 28-29 janvier 1963).

S.S. Jean XXIII attache une très grande importance à la presse. A maintes reprises, depuis le début de son Pontificat, il s'est adressé personnellement aux journalistes pour les encourager dans leur service du bien commun, pour leur rappeler aussi leurs devoirs d'objectivité et de prudence dans la diffusion des nouvelles.

Le 27 janvier dernier, le Pape a reçu la rédaction de *L'Osservatore Romano*¹, à qui s'étaient joints de nombreux collègues de *L'Union catholique de la presse italienne*, ainsi que des journalistes d'autres pays.

Le Pape tient à s'entretenir avec ses visiteurs « de l'exaltante et délicate mission confiée à la presse et de manière particulière à la presse catholique. Nous adressant à vous ici présents, Notre pensée aime à se porter vers tous les journalistes et publicistes qui, dans ce champ d'activité, dépensent leurs plus belles ressources d'intelligence, de sensibilité, de cœur.

» C'est, à la vérité, un grand moyen de communication que la presse ! Depuis un siècle au moins on en réalise la tâche pressante, et parfois le drame, du point de vue catholique, si on la considère comme moyen de saine diffusion de la doctrine, d'orientation et d'information sûre, prudente et juste; si on la considère aussi comme défense contre une mentalité déformante, à laquelle il faut opposer, quand c'est nécessaire, le redressement qui convient. »

L'expérience toute récente du Concile a fait entrevoir le rôle de la presse. On se tromperait en pensant que celle-ci s'est arrêtée uniquement à considérer l'aspect extérieur de ce grand événement de l'histoire de l'Eglise. Non, la presse a vu

1. Le Souverain Pontife a rappelé à cette occasion la première rencontre avec le personnel de *L'Osservatore Romano* le 31 janvier 1959, sa visite au siège du journal le 31 mars 1959, l'audience du 1^{er} juillet 1961 pour le centenaire de *L'Osservatore* (cfr *Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII*, vol. I, 509 et 638; vol. III, 348).

dans le Concile la tâche immense qui incombe à l'Eglise face au monde actuel. La presse catholique se rend compte qu'elle doit servir la vérité à l'occasion d'une de ses manifestations solennelles et qu'elle doit la présenter de façon persuasive et pénétrante. Ses méthodes ne peuvent être celles qu'imposent des intérêts contingents et purement humains; elle se doit de résister à la tentation facile d'amplifier les controverses et ainsi de desservir la charité et le bien d'ensemble de la communauté chrétienne.

Si l'on considère la responsabilité de la grande presse d'information, dans ses multiples rubriques, l'on doit bien constater avec douleur qu'elle n'harmonise pas ses jugements à ceux que propose la loi du Seigneur. Les journalistes catholiques eux doivent montrer comment on peut collaborer à la mission de l'Eglise, non seulement par la diffusion de nouvelles religieuses, mais par un souci de former l'intelligence et le cœur des lecteurs d'après la doctrine chrétienne. Liberté de l'Eglise, sainteté du mariage, droits de l'école chrétienne, Action catholique, doctrine sociale vécue jusque dans ses applications, autant de thèmes que la presse catholique doit traiter à la lumière des enseignements de l'Eglise.

Il est un double problème sur lequel l'opinion catholique doit être formée par une presse vraiment éducatrice: le problème des loisirs et de leur utilisation. L'on peut dire en résumé que le temps libre doit être employé sous la forme qui convient le mieux à la dignité humaine. Considérant l'ampleur de l'information consacrée aux divertissements par la presse quotidienne, le Pape veut fournir quelques indications sur ce sujet.

Pour protéger la dignité de la personne humaine, il faut d'abord garder la mesure et le sens des proportions. De divers côtés, l'on se demande s'il ne s'est pas introduit une disproportion entre la vaste information sur ces divertissements et celle que l'on réserve aux thèmes de caractère spirituel. « On ne veut pas dire par là que le journal doit prendre le ton grave propre à une revue culturelle; mais c'est un fait que dans l'estimation actuelle — et laissez-Nous dire exagérée — des valeurs secondaires, quand elles ne sont pas inutiles et dangereuses, au détriment des réalités plus élevées de la famille, de l'étude, de la vie sérieuse, une responsabilité, et non la dernière, doit être assignée à la presse qui favorise ce renversement d'intérêt, offrant trop facilement évasion et superficialité sans discernement ». En second lieu, il faut donner des idées et des faits une juste évaluation. « Ici la préoccupation se fait encore plus vive, parce qu'on assiste, semble-t-il, à une détérioration progressive, notamment en ce qui regarde les formes de divertissement public ». Le Pape reconnaît que le mal n'est pas d'aujourd'hui. Il se rappelle ce qu'il écrivait dans la *Vita Diocesana* de Bergame en 1913 au sujet de l'influence du cinéma sur la moralité publique. Certaines des idées émises alors ont conservé toute leur efficacité. « C'est d'abord la légitimité de la protestation de la conscience catholique, en particulier des organismes catholiques, et par conséquent la légitimité de l'intervention du pouvoir civil¹. C'est ensuite le devoir des catholiques de protester et, par-dessus tout de travailler en parfaite cohésion à ce que les pouvoirs publics soient encouragés à prendre des mesures dans l'esprit de la loi — qui est avant tout la loi naturelle — pour la défense des bonnes mœurs, le respect de la conscience populaire, spécialement dans les jeunes générations. Ceci est obvie, simple, mais il y a lieu d'insister pour grouper les forces saines et les rendre conscientes de l'efficacité de leur action conjointe, afin que les pouvoirs publics de tous les pays du monde se sentent soutenus dans leur prise de position. Et ils le feront, parce qu'il ne s'agit pas de la mortification de la personnalité humaine, mais plutôt de sa défense, de son honneur, de son développement ordonné et remarquablement harmonieux ». A cette

1. Cette question est agitée présentement en Italie à l'occasion de l'interdiction du film « Viridiana » par les autorités civiles de Milan. *L'Oss. Rom.*, 30 janvier 1963.

tâche, la presse catholique peut rendre les services les plus signalés, non seulement la grande presse quotidienne mais aussi les journaux locaux, diocésains ou paroissiaux. Et le Pape de se reporter à ce propos à une autre note écrite par lui il y a cinquante ans dans la même *Vita diocesana* de Bergame. Il faut multiplier les moyens de propagande et le désir de lire est aujourd'hui si intense que la bonne presse ne sera jamais trop abondante.

Le Pape demande que l'on comprenne que ses déclarations sont inspirées par le souci de son ministère apostolique.

Puisqu'on est à la veille de la fête de Saint François de Sales, patron des écrivains et des publicistes, le Souverain Pontife invite ses auditeurs à contempler ce modèle de délicatesse et d'amabilité, de force et de clarté, de compréhension et d'indulgence.

Le Pape achève son allocution par l'expression d'un désir et l'assurance de sa prière quotidienne pour les journalistes :

« Veuillez accueillir l'invitation à s'examiner adressée aimablement à chacun de vous. Qu'il le fasse avec humilité et crainte et qu'il se demande chaque soir de sa vie s'il a mis son esprit, son imagination, sa langue, sa plume, son cœur — surtout son cœur — au service de la vérité. Qu'il ait pour elle un respect sacré, qu'il craigne de l'offenser, de la ternir, de la trahir. Qu'il s'impose la discipline du silence, de la modération, de la patience. La vérité réclame seulement d'être proclamée dans son intégrité. Mais hélas, combien souvent la lutte d'intérêts opposés et le désir de vaincre l'adversaire font mettre la confiance dans d'autres moyens au détriment de la vérité! »

Chaque jour, dans la récitation du Rosaire, au cinquième mystère joyeux, où Jésus apparaît au temple interrogeant et écoutant les docteurs, le Pape prie pour que les journalistes entendent la vérité et la fassent entendre à leurs lecteurs.